



SHAPING INDUSTRIAL INTELLIGENCE



CHARTE DE RECRUTEMENT DAHER

NOS PRINCIPES

La diversité étant source d'innovation et de richesse, le Groupe DAHER s'engage dans une démarche de développement et d'accompagnement de ses collaborateurs.

Il s'inscrit dans une démarche d'entreprise socialement responsable et accompagne ses collaborateurs en leur proposant des évolutions et des mobilités tout en sécurisant leurs parcours professionnels.

Tout au long du processus de recrutement, les valeurs humanistes du Groupe dont le respect et la confiance dans les relations, le sens de la responsabilité, l'esprit d'entreprise et de mouvement, la créativité et l'innovation, sont omniprésentes. Ces différentes valeurs sur lesquelles le Groupe s'est fondé, sont rappelées dans notre *Code Ethique*, qui est signé par tous les nouveaux collaborateurs Daher à leur embauche.

NOS ENGAGEMENTS EN RECRUTEMENT

Cette charte recrutement mobilise les équipes Ressources Humaines et les équipes managériales du Groupe afin d'assurer un processus de recrutement s'inscrivant dans les valeurs du Groupe et respectueux de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Ainsi à chaque étape du recrutement, nous nous engageons dans :

Le respect de la diversité, de la parité et de l'égalité des chances :

Un seul et même processus de traitement et de décision est mis en place pour toutes les candidatures reçues. Toute sélection fondée sur des motivations non professionnelles (religion, âge, sexe, opinion politique, origine ethnique, handicap, appartenance syndicale, etc.) est proscrite. Le Groupe a ainsi signé le 24 juin 2016 en France un accord sur l'égalité et la diversité professionnelles qui renforce cet engagement.

La conduite d'un processus recrutement professionnel et respectueux de la déontologie :

La recherche des compétences et du savoir-être nécessaires au poste à pourvoir est au centre de l'analyse des candidatures. Chaque recrutement s'accompagne d'une description détaillée des missions ainsi que des exigences et des compétences recherchées. Le recruteur veille à l'adéquation entre les compétences du candidat et le poste à pourvoir, mais également à sa capacité à s'adapter aux évolutions des métiers du Groupe. L'évaluation repose sur des entretiens et le recours, en fonction des métiers, à des outils d'évaluation adaptés, validés par la Direction des Ressources Humaines et maîtrisés par le recruteur. Chaque candidat en est informé lors de l'entretien avec un membre du service Ressources Humaines.

Afin de promouvoir la mobilité, l'évolution et la promotion de nos collaborateurs, toute offre est diffusée en priorité au sein du Groupe. L'acte de candidature interne est réalisé en toute transparence (information par le postulant à son manager et à son responsable ressources humaines).

La transparence et le suivi des candidats :

Lors des entretiens de recrutement, le Groupe dans son ensemble est présenté à chaque candidat au même titre que les informations relevant du poste à pourvoir et de son environnement. En fin de recrutement, une réponse est systématiquement apportée.

Le respect de la confidentialité des données personnelles :

Les données personnelles des candidats sont traitées conformément aux réglementations en vigueur.

La présente Charte s'applique à l'ensemble des sociétés du Groupe et aux acteurs impliqués dans le process du recrutement.

Le 31 / 01 / 2019



Juliane GUYON
Directrice du Développement RH Groupe